

# Nouvelles du JAPON

Vous pouvez également retrouver Nouvelles du Japon en ligne sur

[www.fr.emb-japan.go.jp](http://www.fr.emb-japan.go.jp)

## Message de l'Ambassadeur



Je suis Ichiro KOMATSU, nouvel Ambassadeur du Japon en France depuis la fin du mois de novembre 2011. Même si le contexte dans lequel se déroulaient les relations entre nos deux pays a considérablement évolué depuis ma précédente affectation en France, il y a trente-six ans, j'ai maintenu des liens forts avec l'Europe en occupant les postes successifs de Directeur général des affaires européennes puis de Directeur général des affaires juridiques internationales au sein du Ministère des Affaires étrangères du Japon. Avec votre soutien, je souhaite contribuer au mieux au développement des relations du Japon avec la France et avec l'Europe.

Après le grand séisme de l'Est du Japon du 11 mars dernier, de nombreux Français nous ont apporté une aide et un soutien qui nous a fait chaud au cœur. Je souhaiterais

souligner le fait qu'aujourd'hui encore, dix mois après cette catastrophe, un grand nombre d'événements caritatifs continuent d'être organisés par des bénévoles. À toutes ces personnes, je renouvelle mes remerciements les plus sincères.

Ce désastre, qui constitue une épreuve sans précédent pour le Japon, a coûté de nombreuses vies précieuses et infligé des dégâts importants au pays. Toutefois, la confirmation que le Japon comptait des amis dévoués dans de nombreux pays à travers le monde, dont la France, a donné beaucoup de courage à chacun de mes concitoyens. Grâce au soutien de la communauté internationale, l'ensemble de la population a uni ses efforts pour participer à la reconstruction sur le moyen et long terme. Tous les efforts du Japon pour se relever le plus rapidement possible et continuer à apporter pleinement sa contribution à la communauté internationale sont, j'en suis certain, une manière de remercier le monde entier.

La France et le Japon partagent les mêmes valeurs fondamentales, ainsi qu'un certain nombre de défis auxquels sont confrontées aujourd'hui les nations développées. Les relations franco-japonaises revêtent à ce titre une importance particulière pour nos deux pays. Celles-ci sont d'ailleurs au mieux actuellement, car nous sommes conscients d'être l'un pour l'autre des partenaires irremplaçables. La visite du Président Nicolas SARKOZY juste après le séisme ainsi que celle plus récente du Premier ministre François FILLON illustrent bien cette proximité sur le plan diplomatique, sans parler des coopérations industrielles en plein essor dans les domaines des véhicules électriques, du nucléaire, de l'environnement et de l'énergie, à l'image du lancement en partenariat avec la NEDO d'un projet pilote de collectivité énergétique intelligente à Lyon en décembre 2011 (Projet Lyon – Confluence). Comparé à l'époque de mon précédent séjour, la France compte aujourd'hui bien plus de restaurants japonais, de jeunes gens voulant étudier notre langue ou d'amateurs de notre cinéma et de notre littérature. On assiste ainsi à une véritable « fièvre japonaise », qui se traduit sur le plan culturel par une compréhension sensiblement plus profonde entre nos deux peuples.

Nos deux pays poursuivent également le renforcement de leurs liens dans le cadre plus vaste des relations nippo - européennes. Désireux de renforcer ses relations économiques avec la France, le Japon attache une grande

importance à la signature rapide d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, qui est l'un de ses principaux partenaires commerciaux. En ce sens, il s'est ainsi entendu avec les représentants européens lors du 20ème Sommet Japon – Union européenne en mai 2011 sur le démarrage d'un processus pour lancer des négociations.

Nos deux pays partagent aussi une même approche de la question du réchauffement climatique. Lors de la 17ème conférence des parties (COP17) de la Convention – cadre des Nations-Unies sur le changement climatique, le Japon a souhaité ouvrir la voie à l'adoption rapide d'un nouvel accord global juridiquement contraignant, afin de mettre en place un cadre international efficace et équitable auquel participerait l'ensemble des principaux pays émetteurs, et initier des actions nécessaires lors des négociations pour parvenir à un accord. S'agissant de l'établissement d'un cadre pour l'après 2015, point central des discussions, le Japon a contribué avec l'Union européenne et la France à des avancées dans les négociations en faisant des propositions constructives, comme la création d'un nouveau groupe de travail. Le Japon continuera de partager ses expériences et de collaborer avec la France et l'Europe sur des questions globales comme la stabilité de l'économie mondiale et la lutte contre le terrorisme, mais également sur des questions communes à l'ensemble des pays développés comme la



L'Ambassadeur Komatsu, son épouse et des invités lors de la Fête de l'Empereur donnée le 14 décembre 2011 à la Résidence de l'Ambassadeur.

lutte contre le vieillissement démographique et la protection de la propriété intellectuelle dans les pays tiers.

L'année 2011 a été pour le Japon synonyme d'épreuves et, dans le même temps, de renforcements de ses liens avec la France et le reste du monde. Je ferais mon possible pour que 2012 voit un renforcement et un développement des liens qui unissent nos deux pays et, pour ce faire, j'espère pouvoir compter sur votre soutien renouvelé.

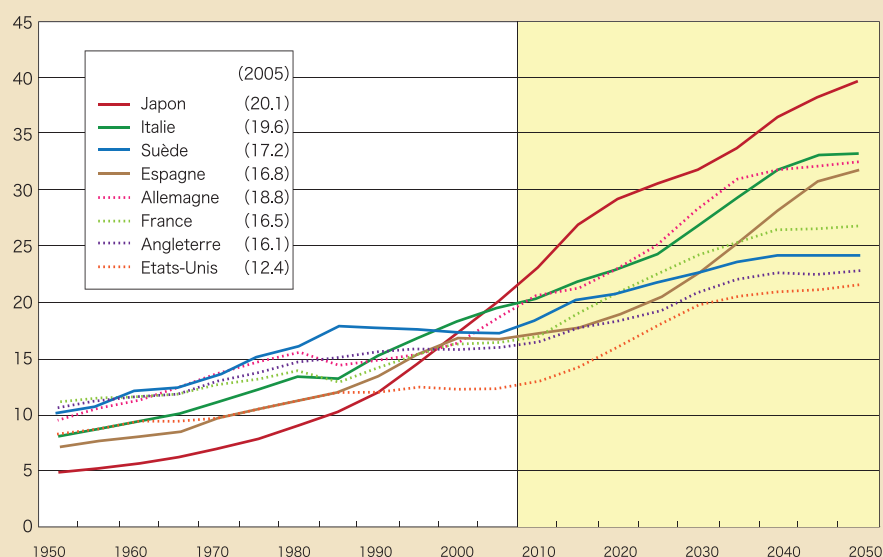
Ichiro KOMATSU  
Ambassadeur du Japon en France

## Salon du Livre 2012 : le Japon à l'honneur

Le Japon sera l'invité de l'édition 2012 du Salon du Livre, qui se tiendra du vendredi 16 au lundi 19 mars prochain au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. C'est la seconde fois que la littérature japonaise est ainsi mise à l'honneur par cette manifestation, qui lui avait déjà dédié son édition 1997. Une vingtaine d'auteurs japonais viendront à la rencontre du public français, au cours de séances de dédicaces, de conférences et de débats.

# La politique au Japon en matière d'aide sociale aux personnes âgées

**Tableau 1** Le taux de vieillissement du Japon est le plus élevé au monde (%)



## Les personnes âgées au Japon

Le Japon a l'espérance de vie la plus élevée au monde, avec 80 ans pour les hommes et 86 ans pour les femmes. Avec un taux de fécondité en baisse, la part des personnes âgées dans la population est passée de moins de 10% au milieu des années 80 à plus de 20% aujourd'hui, et on estime qu'elle tournera autour de 40% en 2050. Ce vieillissement démographique du Japon est bien plus rapide que dans les pays occidentaux. Considérant une augmentation probable dans le futur des seuls foyers âgés de plus de 65 ans et des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, on estime qu'il deviendra plus problématique pour les membres d'une même famille d'assumer seuls leur suivi au quotidien.

## Les mesures prises par le Japon en matière de soins aux personnes âgées dépendantes

La question a commencé à être débattue au sein du gouvernement à partir du milieu des années 90. Fin 1997, une loi est votée et, après une période de préparation, une assurance sociale pour les personnes âgées dépendantes est officiellement inaugurée en avril 2000.

Jusqu'alors, les mesures en faveur des soins aux personnes dépendantes étaient incluses dans les mécanismes de protection sociale et axées sur l'aide aux personnes à faibles revenus. Du fait du nombre peu élevé de prestations destinées aux ménages à revenus intermédiaires, les personnes âgées aux revenus moyens nécessitant une aide et des soins à domicile ne disposaient pas d'un cadre de vie répondant à leurs besoins et étaient à la charge de leurs familles (essentiellement leurs épouses et/ou leurs filles). En outre, les soins médicaux étaient autrefois entièrement gratuits pour les personnes âgées (aujourd'hui, une partie des dépenses est à la charge de l'assuré), de nombreuses personnes âgées dépendantes ne nécessitant pas de traitements médicaux particuliers furent hospitalisées, représentant un poids sur les finances de l'assurance maladie.

Afin de soutenir les personnes âgées dépendantes et leurs familles, un régime public d'assurance sociale spécifique fut créé pour que l'ensemble des personnes âgées puissent choisir des prestations appropriées, en échange du règlement d'une somme forfaitaire. L'objectif principal est de fournir une assistance fondée sur la solidarité nationale à toutes les personnes âgées dépendantes, d'augmenter le nombre de prestations proposées et d'assurer la stabilité financière du système. De plus, la mise en place d'un régime réunissant les prestations destinées aux personnes dépendantes permettait de contrôler les dépenses de l'assurance maladie en réduisant le nombre d'hospitalisations inutiles. Cette assurance est financée pour moitié par les cotisations sociales, et pour moitié par des fonds publics tirés des ressources financi-

res générales (cf. tableau 2; *Assurance Sociale pour les Personnes Âgées Dépendantes*).

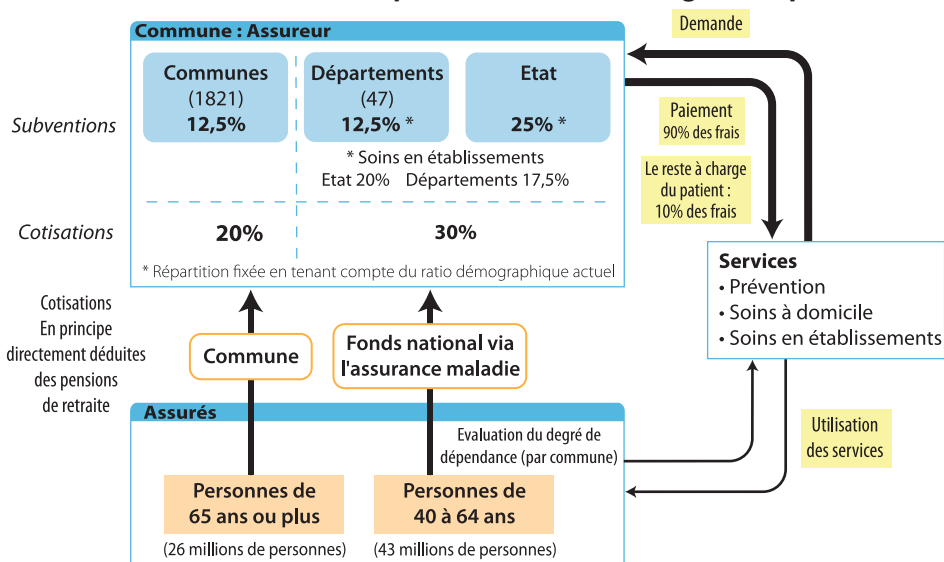
Ce programme comprend la mise en place progressive de structures variées, afin de proposer des services répondant aux besoins des personnes âgées dépendantes et de leurs familles : structures assurant une prise en charge, établissements d'hébergement temporaire, services de visites à domicile, centre d'accueil de jour. Pour que les services proposés répondent au mieux aux besoins de l'assuré, ce dernier doit au préalable prendre conseil auprès de son médecin traitant ou des professionnels en soins gériatriques, qui établiront un programme de soins qui sera ensuite déposé auprès des services communaux (le Japon compte plus de 1 700 communes pour une population totale de 120 millions d'habitants).

Au niveau du budget familial, la prise en charge d'une personne âgée dans un établissement d'hébergement pour personnes dépendantes représente pour sa famille un coût

mensuel de 80 000 à 130 000 yens (d'environ 800 à 1 300 euros), repas et frais quotidiens inclus. Le coût mensuel des prestations remboursables de l'aide à domicile peut quant à lui plafonner à 360 000 yens (environ 3 600 euros) pour les cas les plus sérieux, dont 10% sont à la charge de l'assuré. Dans un cas comme dans l'autre, les personnes à faibles revenus bénéficient d'une réduction des coûts à leur charge.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment garantir le financement de l'assurance sociale pour les personnes âgées dépendantes, dont le budget total est d'environ 9 000 milliards de yens. Afin de lutter contre les maladies neurodégénératives, il est également essentiel d'obtenir le concours des nombreux acteurs locaux par la collaboration et l'échange d'information. Il est aussi important de développer les aides comme les allocations aux personnes âgées dépendantes, mais également de promouvoir celles fournies par l'ensemble de la communauté locale.

**Tableau 2** Assurance Sociale pour les Personnes Âgées Dépendantes





## Comparatif Japon – France

Comparons à présent la situation des personnes âgées au Japon et en France, ainsi que le système de prise en charge des personnes âgées dépendantes. De nombreuses similitudes sont visibles entre le système de soins en vigueur au Japon avant la réforme de 2000 (informations indiquées entre crochets) et le système

français actuel (cf Tableau 3). Autre point commun : une réduction du financement de la Sécurité Sociale est actuellement envisagée dans les deux pays. Le Japon mène également des actions de prévention pour permettre aux personnes âgées de mener une vie la plus indépendante possible.

Tableau 3

|                                                                      | Japon                                                                                                                                                  | France                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nombre de personnes âgées dépendantes</b>                         | 3,6 millions (en 2009)                                                                                                                                 | 1,2 million                                                                                                                              |
| <b>Mode de résidence souhaité</b>                                    | A domicile pour moins de 40%<br>En établissement spécialisé pour plus de 40%<br>(Différences notables dans les réponses entre hommes et femmes)        | A domicile pour la quasi-totalité                                                                                                        |
| <b>Programmes de prise en charge des personnes âgées dépendantes</b> | Assurance sociale pour les personnes âgées dépendantes<br>[Protection sociale et Assurance Maladie]                                                    | Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et soins couverts par l'Assurance Maladie (comprendant l'Hospitalisation à domicile dite HAD) |
| <b>Financement</b>                                                   | Cotisations sociales et fonds publics<br>[Fonds publics et Assurance Maladie]                                                                          | Fonds publics et contribution financière de l'Assurance Maladie                                                                          |
| <b>Programmes de soins</b>                                           | Programmes alliant services médicaux et sociaux définis par des responsables en soins gériatriques<br>[Manque de coordination entre les deux secteurs] | Programmes APA et HAD                                                                                                                    |
| <b>Charge financière pour le foyer</b>                               | Moyenne<br>[Importante pour les personnes à revenus intermédiaires]                                                                                    | Importante pour les personnes à revenus intermédiaires                                                                                   |

## Perspectives

La priorité actuelle est donc d'élaborer un système proposant divers services d'accompagnement aux personnes âgées dépendantes et à leur famille. Du fait notamment de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer, cette offre de prestations la plus vaste possible devra également être adaptée aux besoins locaux réels.

Pour répondre à ce besoin, le Japon envisage de créer un réseau proposant des prestations variées pour chaque zone de 10 000 habitants, ou accessible en 30 minutes environ. Il procède actuellement, en étroite collaboration avec les différents acteurs de ce projet, à l'installation de centres d'accueil locaux qui permettront d'accéder à ces services. Ce réseau, disponible 24h/24 et 365 jours par an, a pour but de fournir à chacun une structure d'accueil, un meilleur respect de ses droits et une offre de services individuellement pensée, en proposant par exemple de bénéficier de soins à domicile, de soins corporels, d'une rééducation ou de la possibilité de recourir à une aide ménagère.

Etant confronté au problème du vieillissement de sa population et, par conséquent, à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes, le Japon oriente donc sa politique en la matière vers une diversification et un accroissement des prestations proposées, tout en s'efforçant de réduire leur coût.



Des centenaires en bonne santé (Photos : Syoichi ONO)

Cependant, le nombre de personnes âgées dépendantes devant encore augmenter dans les années à venir, l'enjeu majeur sera de garantir le financement des programmes de soins, et il est prévu que cela passe, entre autres, par le relèvement des cotisations sociales.

Déterminer qui sera pris en charge, et jusqu'à quel point, c'est une question ardue car les ressources financières de l'Etat sont

limitées.

Recourir à l'emprunt d'Etat, et ainsi reporter cette charge sur les générations futures, est l'une des causes des déséquilibres actuellement enregistrés sur les marchés financiers. Il est donc indispensable d'organiser un débat public qui déterminera avec précision quels remboursements peuvent être pris en charge par la Sécurité Sociale, et cela est valable pour tous les pays.

## «Voilà ! Le Japon» : le Japon à la rencontre des élèves français

Avec plus de 16 000 apprenants du japonais<sup>\*1</sup>, la France est le deuxième pays européen pour l'enseignement de cette langue, après le Royaume-Uni. Ajoutons à cela l'intérêt grandissant ces dernières années pour la culture populaire japonaise (dessins animés, mangas, etc.) qui laisse entrevoir une hausse potentielle de la demande pour l'apprentissage du japonais. Face à cette situation, la Maison de la culture du Japon à Paris (MCJP) a mis en place en octobre 2011 le programme «Voilà ! le Japon» pour aller à la rencontre des personnes étudiant le japonais, afin de leur faire découvrir la langue japonaise ainsi que la culture qu'elle sous-tend. Cette opération, organisée à Paris et en province par un conseiller en enseignement du japonais de la MCJP, repose sur le caractère fondamental de la langue dans la culture japonaise et propose une approche plurielle présentant aussi bien la culture traditionnelle que les dernières innovations techniques. Ne se limitant pas à la seule présentation de la langue japonaise, «Voilà ! le Japon» comprend une présentation de son arrière-plan culturel à travers des manifestations sans cesse renouvelées : utilisation de matériel audio et vidéo, conférences, mini-expositions.

Le Service Culturel et d'Information de l'Ambassade du Japon a mis en place depuis décembre 2008 un programme de présentation de la culture japonaise. Des diplomates se sont ainsi

rendus jusqu'à aujourd'hui dans trente-six établissements scolaires à Paris et en province, accompagnés de membres du personnel local ayant séjourné au Japon en tant qu'étudiant boursier ou dans le cadre du Programme JET<sup>\*2</sup>. Apportant sa coopération au programme «Voilà ! le Japon» de la MCJP depuis octobre 2011, le Service Culturel et d'Information continue de développer ses actions d'information et de promotion

Pour contacter les responsables du programme «Voilà ! le Japon» : [voilaiejapon@gmail.com](mailto:voilaiejapon@gmail.com)

<sup>\*1</sup> Etude de la Fondation du Japon : «Enquêtes sur les enseignements de la langue japonaise dans le monde 2009»

<sup>\*2</sup> Le Programme JET est une action menée par les collectivités locales du Japon en collaboration avec les Ministères concernés. Il a pour objectif d'inviter des jeunes des pays étrangers au sein des collectivités locales ainsi que dans des établissements scolaires afin de promouvoir la compréhension mutuelle entre le Japon, la France et d'autres pays y participant. Veuillez consulter le site Internet ci-dessous pour les détails de ce programme : <http://www.fr.emb-japan.go.jp/education/JET/index.html>

<sup>\*3</sup> PARO a été homologué par le Guinness des Records comme étant le premier robot thérapeutique au monde. Comme un vrai animal de compagnie, il est capable de divertir les êtres humains et de leur apporter détente et énergie. PARO a été conçu par l'Institut National japonais pour les Sciences et Techniques Industrielles Avancées dans une optique d'interaction affective avec l'homme, afin de soulager et de donner du plaisir aux personnes. Il a été dessiné sur le modèle d'un bébé phoque du Groënland. Veuillez consulter le site Internet de PARO ci-dessous pour les détails (en anglais) : [http://paro.jp/?page\\_id=29](http://paro.jp/?page_id=29) (©NATIONAL INSTITUTE OF ADVANCED INDUSTRIAL SCIENCE AND TECHNOLOGY)



Salutations d'ouverture par Mme Sawako TAKEUCHI, Présidente de la MCJP.



Cours de japonais présenté par M. NAKAJIMA et Mme KAWASHIMA de la MCJP.



Des élèves entourant M. MASUDA, attaché culturel de l'Ambassade du Japon, et «PARO<sup>\*3</sup>», le robot thérapeutique en forme de bébé-phoque.

## Jumelage entre Nantes et Niigata



Signature du jumelage entre les associations Niigata-France et Atlantique-Japon

Nantes et Niigata se trouvent sur la côte ouest de leurs pays respectifs, à l'embouchure d'un grand fleuve, à environ deux heures de leurs capitales en train rapide. Ce sont deux villes portuaires qui cultivent des traditions, une qualité de vie et une gastronomie locale où les produits frais, les poissons et fruits de mer ont toute leur place. La communauté urbaine de Nantes rassemble 500 000 habitants et celle de Niigata un peu plus de 810 000. Les deux villes ont beaucoup d'autres points en commun qui facilitent les échanges.

L'association Atlantique-Japon a pour vocation de rapprocher Nantes du Japon et de faciliter la compréhension entre les deux cultures. Depuis 1992, cette association entretient des liens privilégiés avec une association franco-japonaise nommée «Niigata-France». Ce lien entre citoyens des deux villes a fait bouler de neige pour se transformer en 2009 en un jumelage officiel

entre les deux villes.

L'organisation des expositions «Niigata-Fair» à Nantes en 1996 pour présenter Niigata aux Nantais et, en retour, «Nantes-Fair» à Niigata pour présenter Nantes en 1998 ont marqué deux grands tournants dans les échanges qui ne cessent depuis d'augmenter : partenariats entre les universités et les écoles de Nantes et de Niigata, échanges de fonctionnaires, prêts d'œuvres d'art entre les musées des Beaux-arts des deux villes, échanges de concerts de musiciens. Le sport a aussi été un vecteur d'échange lors de la Coupe du Monde de football en 1998, ainsi que l'environnement avec la participation de Niigata aux Floralies 2009. On peut citer aussi les échanges autour de la danse (plus récemment avec le partenariat entre So-Odori et Alliance crew) et des mangas avec le collège Jam<sup>\*1</sup> représenté dans le cadre des Utopiales 2011.

Au-delà de ces échanges, ce sont de plus en plus d'habitants des deux villes qui se rencontrent avec le soutien des associations franco-japonaises des deux villes, de plus en plus de liens qui se tissent, de nouvelles perspectives et de nouvelles idées qui naissent.

L'association Atlantique-Japon continue à œuvrer pour que le jumelage se transforme en une expérience de découverte et de compréhension culturelle mutuelle. Elle a mis en place sur Facebook un groupe ouvert bilingue appelé «Niigata-Nantes» <http://www.facebook.com/#!/groups/122425354462485/> et elle développe un programme d'échange lycéen entre les deux

villes, organise des cours de langue, de calligraphie, des ateliers de cuisines, des expositions grâce à un réseau d'adhérents actifs dans les deux villes.

A travers ces activités, l'association se rend utile aux habitants de Nantes et de Niigata !

<sup>\*1</sup> Ce collège de Niigata souhaiterait mettre en place un enseignement du manga à Nantes (Projet d'une école du manga à Nantes). Il a établi des liens avec le Pôle des Arts Graphiques, l'école de la Joliverie et l'école des métiers de l'imprimerie à Nantes. L'association Atlantique-Japon soutient cette initiative.



Cadeau des organisateurs du festival Shirone Ōdako Gasen pour célébrer les jumelages entre Nantes et Niigata